

Michel Quitout

Université de Toulouse

SITUATION LINGUISTIQUE EN LIBYE

(Histoire, statut et usage des langues locales et étrangères)

Préliminaires :

La Libye fait partie aujourd'hui de ce vaste espace appelé anciennement la Berbérie et qui allait de l'ouest de l'Égypte (oasis de Siwa) à l'Océan atlantique. Les tribus libbous (en grec Libuê) ne sont autres que des tribus berbères installées là depuis très longtemps. Elles ont donné, par le biais des Grecs, son nom à l'actuelle Libye. Leur langue, le libyque, a évolué au cours du temps pour donner lieu à sa forme moderne qui est ce que l'on appelle aujourd'hui dans la tradition dialectologique française le berbère ou l'amazighe dans la littérature linguistique maghrébine. Avec d'autres branches, le sémitique, l'égyptien ancien, le couchitique et le tchadien, le libyco-berbère constitue une des branches de la grande famille linguistique appelée chamito-sémitique ou afro-asiatique.

Au 7^e siècle, cet espace est appelé par les géographes de langue arabe al-Maghrib, «*le Couchant*» i.e. l'Occident. Les connaissances géographiques incomplètes de l'époque ont été évidemment à l'origine de cette appellation basée sur la croyance qu'il n'y avait point d'autre monde au de-là de l'Océan.

Situation linguistique de la Libye à travers l'histoire

Au commencement étaient les Berbères. En fait, s'il y a bien un point qui fait l'unanimité entre les chercheurs, c'est bien celui-ci : les Berbères ont pré-existé à tous les autres peuples dans l'espace mentionné plus haut. Aujourd'hui encore, les Berbères font partie du tissu ethnique des pays de cet espace y compris

la Libye¹. Ce pays a connu comme tous les pays du Maghreb un certain nombre d'invasions à travers son histoire : phénicienne, grecque, romane, vandale, byzantine, arabe, turque, italienne, britannique, française. Tous ces peuples ont essayé avec plus ou moins de succès à imposer leur langue à la population. Cependant le seul élément ethnique qui a pu s'imposer durablement, linguistiquement et ethniquement, ce sont les Arabes aidés en cela par un élément déterminant, la religion musulmane.

Linguistiquement, on a vu se succéder sur le territoire libyen diverses langues. D'abord le grec avec l'occupation grecque en Cyrénaïque, un espace qui va des Syrtes au milieu de l'actuelle Libye jusqu'en Egypte à l'Est. Pendant presque mille ans (VIIe siècle av. J.C.-IIe siècle apr. J.C.), cette région a été un foyer hellénique remarquable. De nos jours encore, des monuments imposants rappellent à notre mémoire ce passé prestigieux des Grecs à cette époque. Citons Cyrène (actuellement Chahhat), Appolonia (Soussa), Ptolémaïs, (Tolmeïta), Barkè (El-Marj), Bérénikè/Bérénice (Barniq avant le XVe siècle, Benghazi, après le XVe siècle).

Dans la partie occidentale, la partie qui va des Syrtes aux frontières libo-tunisiennes, ce fut la zone d'influence de Carthage fondée en 814 av. J.C. Parallèlement à cette implantation phénicienne, une langue sémitique apparaît, le punique ou le phénicien de Carthage. Cette zone appelée Tripolitaine fait allusion par son nom même aux trois comptoirs établis par les Phéniciens : Labda (Liptis Magna), Sabra (Sabratha) et Oea (la Tarabulus arabe et l'actuel Tripoli).

Suite à la destruction de Carthage en 149 av. J.C. par les Romains, une autre langue va faire son apparition, le latin. Les Romains vont étendre leur domination aussi bien sur la Tripolitaine que sur la Cyrénaïque alors province du royaume égyptien des Ptolémées. Cette domination politique n'a pas eu pour autant son corollaire linguistique sauf peut-être dans les centres urbains, au sein de l'administration ou dans les sphères proches du pouvoir. Il n'en demeure pas moins vrai que le latin restera une langue parlée en Libye jusqu'au XIIe siècle et ne s'éteindra qu'avec l'extinction du christianisme vers la même époque.

Les langues en Libye de la conquête arabe à l'époque moderne

Au lendemain de l'invasion arabe au VIIe siècle, la Libye vit apparaître sur son territoire une nouvelle langue : l'arabe. Il ne faut pas voir dans cette invasion un raz de marée linguistique ni même religieux. D'autres langues ont continué à coexister avec l'arabe en se partageant les usages : le latin, le berbère et plus tard

¹ Les habitants de la Libye actuelle proviennent d'un brassage ethnique entre les autochtones (Berbères du nord et Berbères du sud, les Touaregs), les conquérants arabes, et les Noirs d'Afrique centrale, notamment les Toubous.

le turc. L'arabisation en profondeur de la société ne s'est opérée réellement qu'à l'arrivée des tribus des Banu Hilal et des Banu Sulaym. Originaires de Haute Egypte d'où elles étaient envoyées par le calife Fatimide d'Egypte pour châtier l'insubordination de son gouverneur d'Ifriqiya au XIe siècle. En Libye, la résistance à cette arabisation a été plus forte à l'Ouest et sur les reliefs.

En 1835, l'empire ottoman reprend le contrôle du pays. Mais la langue turque ne séduira que très peu de monde. Seule une toute petite minorité liée directement au pouvoir y sera sensible. Il faut dire que les Turcs n'étaient pas si nombreux sur le territoire libyen. L'armée ne dépassait guère quelques 4000 soldats vers la fin du XIX siècle. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu influence réciproque entre les deux langues turque et arabe notamment au plan lexical. En effet, un certain nombre de mots libyens ont intégré un suffixe turc en *-ji*², autant de souvenirs de cette époque. Inversement, dans la langue turque, on relève l'équivalent du verbe *'limoger'* français qui se dit *«fezzanizer, souvenir de l'époque où le pouvoir ottoman envoyait dans ce 'désert des Tartares' de l'empire les fonctionnaires civils et militaires 'Jeunes Turcs' qu'il voulait écarter»*³.

Au début du XXe siècle alors que les appétits des puissances occidentales s'intensifient sur le Maghreb et après avoir perdu tout espoir de s'emparer de la Tunisie devancée en cela par la France, l'Italie déclare la guerre en Libye aux Ottomans occupés alors par la guerre des Balkans (1912-1913). En 1911, l'armée italienne attaque à partir de l'est (Tubruk) vers l'Ouest évitant ainsi de provoquer d'emblée les Français et les Anglais à l'Ouest. Alors que l'armée turque s'est quasiment rendue, la résistance farouche des Libyens surprend par sa vigueur tout au long de la côte. Bientôt les effectifs de la «ballade» prévue au départ (35 000 soldats) ne suffisent plus. A la fin, c'est de 120 000 soldats que l'on aura besoin pour venir à bout de cette résistance et soumettre le pays⁴. La Libye sera annexée officiellement au Royaume italien à partir de 1912 jusqu'au 24 décembre 1951, date de son indépendance. La colonisation aura duré 39 ans.

Entre-temps, d'autres puissances occidentales occupaient des zones ça et là sur le territoire libyen : la France occupa pendant douze ans (1943-1951) des bases militaires au Fezzan, Sabha, Ghat et Gadamès. La Grande-Bretagne disposait, elle, jusqu'au 28 mars 1970 de bases militaires à Tubruk à l'est, à El-Marj, à Benghazi et à Tripoli. Quant aux Etats-Unis, ils occupaient, en vertu d'une convention

² On peut citer à titre indicatif : *kahrabji*, électricien ; *naswanji*, homme à femmes ; *maslahji*, homme qui ne voit que ses intérêts ; *sofraji*, serveur ; *qahwaji*, cafetier, *makwaji*, apprenti-repasseur, *kalamanji*, beau parleur, etc.

³ Cf. Pierre Larcher, 'Les langues de la Libye : passé et présent', *La revue des Deux Rives*, n° 2, L'Harmattan, Paris, 2001, pp. 43 et suiv.

⁴ Cf. Burwais, A. M., *Péripéties d'emprisonnement, de jugement et de pendaison de Omar al-Mohktar*, Dar al-Kutub al-Wataniyya, Benghazi, 2003 (en arabe).

antérieure passée avec les Anglais, l'aéroport Hwiles à Tripoli rebaptisé Maïtiga depuis sa récupération le 11 juin 1970.

Comme dans toutes les occupations, l'entreprise coloniale commerciale, financière, industrielle et de service consacre la langue de l'occupant comme langue de travail dans tout ce qui touche au monde dit moderne qui se développait parallèlement au monde dit traditionnel pris en charge linguistiquement par les langues nationales. Les Italiens en Libye ne font pas l'exception. D'ailleurs, l'arrivée de colons italiens de souches et de milieux différents va renforcer cette présence linguistique. Les Libyens, en côtoyant ces colons, c'est-à-dire essentiellement des ouvriers industriels, agricoles et de service, vont par la suite parsemer les langues locales (arabe libyen et berbère) d'emprunts populaires avec une intégration phonétique étonnante⁵.

L'école italienne va, quant à elle, introduire un italien soutenu et livresque. Il est destiné aux petits Italiens et à une petite minorité de Libyens fils de notables ne manifestant pas de sentiments belliqueux à l'égard de l'occupant. Il est destiné également aux élèves dont les parents travaillent avec les collons ou servaient d'intermédiaires entre la population et eux. C'est ainsi que nous aurons deux sortes de pratique de l'italien à cette époque : une, concernant les adultes usant d'un italien oral souvent populaire coulé dans le moule du phonétisme arabe et une autre, concernant les élèves privilégiés qui ont appris l'italien à l'école, mais qui ont rarement pu aller au-delà d'un certain niveau, c'est-à-dire à peine de quoi satisfaire les besoins de l'administration coloniale en petits et moyens employés de bureau, d'enseignement et d'industrie.

Ce très faible impact de l'enseignement et de la formation des cadres nationaux va se faire sentir dès le lendemain de l'indépendance en 1952. Près de 40 ans après l'occupation du pays, l'impact de la langue italienne sur le pays était, somme toute faible, à cause de la faible scolarisation et du faible échange entre les autochtones libyens et les occupants.

Pendant toute cette période d'occupation, la langue arabe n'était plus, de fait, la langue officielle du pays. L'occupation d'un pays implique évidemment un changement dans le statut des langues devenues alors dominées et rangées au rang des dialectes. La pratique de la langue arabe est rentrée alors dans une espèce de léthargie comparable à celle qu'elle a connu dans le reste du Maghreb lui-même déjà sous occupation ottomane d'abord (le Maroc excepté bien sûr) et occidentale ensuite. C'est au lendemain des indépendances que l'on va assister partout au Maghreb, Libye comprise, à une reprise en main par les nationalistes et par les pouvoirs en place du destin de la langue arabe. Le cas

⁵ On peut citer à titre d'exemple : *manawilla*, manivelle ; *byasa*, place ; *bennina*, stylo ; *briza*, prise ; *vello*, robe de mariée ; *kujina*, cuisine ; *dutchia*, douche ; *furkitta*, fourchette ; *grillo*, cigale, etc. Par ailleurs, tout un vocabulaire relatif à la mécanique automobile ou d'autres engins par exemple est emprunté à l'italien.

de l'autre langue nationale, le berbère, est mis à part ici compte tenu de sa situation d'éternelle langue marginalisée.

Situation linguistique actuelle en Libye

Actuellement, la Libye est le seul pays qui offre le paysage linguistique le moins complexe du Maghreb. En effet, si la Libye connaît des phénomènes de bi- ou plurilinguisme interne, elle n'en connaît pas d'externe. Autrement dit, contrairement aux autres pays maghrébins où l'on trouve des langues étrangères fortes et bien présentes sur le marché linguistique, en Libye, la situation est linguistiquement plate, et ce malgré, comme nous l'avons dit plus haut, le passage sur le territoire libyen de plusieurs puissances impériales ou coloniales. La raison en est la politique d'arabisation prônée depuis une trentaine d'années. L'anglais tend, cependant, depuis quelques années à s'imposer en tant qu'expression de la modernité et de la technologie.

C'est ainsi que les données sur le terrain montrent qu'en Libye, il existe principalement deux langues nationales⁶ : l'arabe et le berbère, puis une langue étrangère, l'anglais.

En réalité, la situation est un peu plus complexe que cela. L'arabe se présente, en fait, sous quatre formes : l'arabe classique, l'arabe moderne, l'arabe médian et l'arabe dialectal, exactement comme dans le reste du Maghreb.

Pour ce qui est de l'arabe classique⁷ (*al-arabiyya l-fusha*, « l'arabe le plus pur »), il est d'abord la langue officielle de l'Etat libyen (La Grande Jamahiriyya Arabe Libyenne Populaire Socialiste). Il est aussi une forme prestigieuse et sacrée du Coran. Strictement codifiée depuis des siècles, cette variété assure la diffusion des préceptes de l'islam et les valeurs de la culture et de la civilisation musulmanes. C'est la variété de l'écrit par excellence. Elle est le monopole de la tranche lettrée de la population, mais elle s'érige en modèle pour toutes les autres catégories de la société. L'arabe classique n'est nullement utilisé comme moyen de communication spontané ni en Libye ni d'ailleurs dans aucun pays arabe quel

⁶ Notons qu'à l'extrême sud du pays, dans la région de Koufra à l'Est et de Gatroun à l'ouest, on trouve une population saharienne appelée les Toubous parlant une langue nilo-saharienne.

⁷ L'introduction de la langue arabe en Libye remonte au milieu du VII^e siècle de l'ère chrétienne (en 642 : conquête de El-Marj, 'Barqa' et Tripoli, 'Tarabulus', respectivement au début et à la fin de cette même année). Les premières troupes musulmanes conquérantes, troupes arabophones originaires de l'Arabie méridionales, devaient parler déjà un arabe composé de plusieurs variétés, à savoir l'arabe classique, les parlers préhilaliens et les parlers bédouins.

qu'il soit. Il est, en revanche, la référence du Golfe à l'Atlantique à partir duquel sont élaborées les autres variétés dialectales qui sont aujourd'hui éloignées de lui.

Précisons par ailleurs que sans les études coraniques, la grammaire et les exégèses, les lecteurs seraient dans l'incapacité quasi-absolue de comprendre l'arabe classique qui reste avant tout celui de la prédication et des cérémonies religieuses. L'arabe classique, langue de la révélation, ne doit pas être corrompu par l'usage. On peut dire qu'il existe, dans le monde arabe en général, une dichotomie entre les différents dialectes qualifiés comme argot, ce qui est sociolinguistiquement faux, et l'arabe classique figé dans sa sacralité.

Pour ce qui est de l'arabe moderne, c'est la variété de la langue générée par une situation de diglossie formelle (coexistence de deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés se partageant fonctionnellement les usages) résultant elle-même du contact entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Au lendemain de l'indépendance, l'arabe resté longtemps en état de léthargie à cause des dominations successives devait être dépoussiéré pour faire face à la modernité requérant un assouplissement des contraintes grammaticales et une adaptation du vocabulaire à l'air du temps. En fait, les pays maghrébins en général rattrapent ainsi le retard pris par rapport à l'élite moderniste proche-orientale qui, dès le XIX^e, siècle a donné un souffle nouveau à cette langue la rendant apte à assurer la communication technique et culturelle et à répondre aux exigences du monde moderne de manière plus large et plus efficace. Cette simplification a donné lieu à ce que l'on appelle l'arabe moderne. C'est la variété que l'on utilise de nos jours aussi bien en Libye qu'au Maghreb ou ailleurs dans le monde arabe dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, dans les communications formelles, les administrations, etc.

Par ailleurs le recours du pays après l'indépendance à des cadres orientaux pour scolariser sa population sans minorité lettrée a accentué ce phénomène. Ainsi les coopérants orientaux ramenaient dans leurs bagages non seulement des vêtements, mais aussi tout un ensemble d'usages linguistiques en cours dans leur pays d'origine.

Enfin, vu le contact de plus en plus dense avec les langues étrangères, l'on assiste à des emprunts de termes correspondant à de nouvelles inventions techniques et autres découvertes. On assiste également à des calques ou à des emprunts d'expressions étrangères toutes faites.

L'arabe médian, lui, est le résultat de cette diglossie entre l'arabe moderne et l'arabe dialectal. On assiste alors à l'émergence d'une variété médiane, d'où son nom, qui fait que le passage de la variété haute (arabe moderne) à la variété basse (arabe dialectal) ou inversement ne se fait pas d'une manière abrupte en quittant un système linguistique pour un autre, mais se fait en douce et de façon continue et sans à-coups. C'est, en fait, une variété hybride empruntant *grosso modo*

à l'arabe moderne son lexique et à l'arabe dialectal sa morphologie et sa phonologie. Sur le plan fonctionnel, l'arabe médian est employé essentiellement dans les usages formels de la communication orale par des interlocuteurs alphabétisés. C'est en somme le code d'interaction des élites urbaines et accessoirement rurales.

S'agissant enfin de l'arabe dialectal, il est la variété qui assure la communication orale de tous les jours à la maison, dans la rue, dans les situations non officielles, etc. C'est le moyen d'expression spontanée aussi bien des lettrés que de la masse. Bien qu'il soit pratiqué par la totalité de la population, en Libye, il ne jouit, à l'image des autres pays maghrébins, d'aucun statut officiel. L'accès à l'arabe classique voire à l'arabe moderne, à partir de l'arabe dialectal, demeure très difficile sinon impossible.

Notons que l'arabe dialectal est plus valorisé en Libye qu'ailleurs au Maghreb. Même si on se plaît à opposer consciemment ou inconsciemment l'arabe classique, variété noble, prestigieuse et sacrée, à l'arabe dialectal, variété basse, orale et populaire, le sort qui lui est réservé, en Libye, il faut le reconnaître, est beaucoup plus indulgent qu'il ne l'est dans le reste de Maghreb toute couches sociales confondues. Dans le reste du Maghreb, en effet, l'arabe dialectal est en réalité assimilé à l'argot tant il est une forme 'grossière' et 'dégradée'. En Libye, en revanche, il jouit d'une aura qui se reflète dans la poésie populaire qui est ici un véritable sport national aussi bien de la part de l'élite que des gens ordinaires, et ce, particulièrement à l'Est du pays. La bédouinité, trait essentiel de la société libyenne, y est certainement pour beaucoup. Ainsi les Maisons d'édition en publient des recueils régulièrement et l'université elle-même n'est pas en reste. L'université Garyounès à Benghazi a publié le premier recueil de poésie populaire, c'était déjà en 1977⁸.

Il nous été donné personnellement, par ailleurs d'assister, à des joutes poétiques entre des poètes connus et reconnus. Cela ne les gênait pas d'alterner sans complexe devant une assistance, émue et comblée, poésie savante et poésie populaire d'une grande qualité⁹. De quoi faire trembler littéralement les poètes d'un côté comme de l'autre du Maghreb. La poésie populaire y est justement considérée comme un sous genre, une sous-littérature réservée à la masse.

⁸ Cf. Pierre Larcher, op. cit.

⁹ Cela dit, on peut regretter quand même que cet intérêt soit limité uniquement à la poésie. Les textes de littérature orale relevant du patrimoine culturel populaire sont riches et diversifiés et ne sauraient donc être réduits à la seule poésie populaire. Ces textes (récits, contes, fables, proverbes, dictons, devinettes, berceuses, versions d'épopée, mythes, rites et légendes...), puisent leur substance non seulement dans la culture populaire locale et orientale, mais sont irrigués également par des substrats culturels méditerranéen.

De part ses fonctions sociolinguistiques, l'arabe libyen occupe tout de même une position mineure dans la relation diglossique qui l'unit à l'arabe moderne. En effet, n'étant pas codifié, il n'a, comme on vient de le voir, que des fonctions communes (littérature orale, intimité, informalité, etc.). En revanche, il est numériquement (nombre de locuteurs) et spatialement (espace de diffusion) très important dans la mesure où il représente la variété linguistique la plus employée à travers le pays. Il a également une fonction véhiculaire étant donné que cette variété sert d'outil de communication effectif dans une situation marquée par la diversité, c'est-à-dire entre les arabophones et les berbérophones et entre berbérophones de dialectes différents (touarègue et nefoussi par exemple). Il s'agit là évidemment d'une fonction véhiculaire interne puisque la communication avec des allocutaires étrangers, ce sont d'autres langues qui interviennent : l'arabe moderne avec des allocutaires de pays arabes, l'anglais avec des allocutaires non arabophones.

Typologiquement, l'arabe dialectal libyen, est un dialecte maghrébin par excellence. La dichotomie arabe maghrébin vs arabe oriental se base sur le traitement de l'inaccompli. En effet, contrairement à l'usage oriental, *achreb/nachreb* (je bois/nous buvons), nous avons en arabe libyen comme partout au Maghreb *nechreb/ncherbu*. Sur le plan phonologique, nous avons en Libye un des grands traits des parlers bédouins nomades, à savoir la prononciation de *g* à la place du *q* ; et sur le plan morphologique, nous assistons à l'est du pays au maintien d'un féminin pluriel en *an* comme dans *chriban* (elles ont bu), *kullan* (toutes).

Les dialectes de la Libye, hormis celui de la Cyrénaïque qui ont fait l'objet de travaux en langues italienne et anglaise (voir bibliographie), ont été fort peu étudiés. Des recherches intéressantes seraient à mener sur le parler de Tripoli, de la Tripolitaine en général, du Fezzan ou encore du sud du pays. Des trésors de connaissances scientifiques sont à attendre de ce type de recherches.

La langue berbère

Le Grand Maghreb, en comparaison aux autres pays arabes, présente comme donnée singulière ceci : il correspond globalement à l'aire d'extension historique maximale de la langue berbère : vers l'Est, en Egypte, elle marque l'originalité de l'oasis de Siwa (l'ancienne Ammon) près de la frontière de la Libye où le berbère est malheureusement en phase d'extinction. Vers l'Ouest, il est toujours présent comme dans les oasis de Fezzan, à Zouara, à Yefran¹⁰ et au Djebel Nefoussa.

¹⁰ Ce toponyme berbère, comme bien d'autres d'ailleurs, rappelle un certain nombre d'autres toponymes de même nom un peu partout au Maghreb. Au Maroc par exemple, il rappelle cette belle petite ville de l'Atlas appelée Ifran. De *Ifri*, nom masculin singulier

A côté de ces populations urbaines et rurales, il existe un autre groupe de berbérophones, les Touaregs. On les trouve au Sud-Ouest de la Libye, à Ghat près de la montagne Akakous à la frontière sud avec l'Algérie, à Oubari ainsi qu'à Berkat (respectivement à l'ouest et au sud de Ghat).

Parallèlement à cette permanence berbère qui va de la Préhistoire à nos jours, on assiste tout de même depuis le Moyen-Age et surtout depuis le début du siècle à un rétrécissement de l'espace de la berbérophonie¹¹.

A en croire *Jeune Afrique / L'intelligent*¹², on estime la population berbérophone en Libye à moins de 3% de la population du pays qui compte près de 5 millions. La culture, elle, reste assez vivante et ses traits caractéristiques n'ont pas disparu. Le citoyen libyen, arabophone comme berbérophone, y reste très attaché et lui accorde une grande valeur sentimentale.

Sur le plan culinaire, on peut citer une des pièces maîtresses de la cuisine libyenne, le couscous (*seksu*). Il est le fondement le plus traditionnel et le plus prestigieux de la cuisine libyenne et maghrébine en général. On peut citer aussi *bazin* qui est un plat typiquement berbère très prisé dans certaines régions de la Libye.

Sur le plan vestimentaire, il est intéressant d'évoquer le musée de Tripoli, construit en 1988 et installé dans l'ancienne citadelle Es-Saraya al-Hamra, bâtie par les Karamanlis (Ottomans). On y découvre, entre autres, un ensemble de vêtements dont certains sont encore utilisés de nos jours et qui témoignent de l'histoire et de l'impact de la culture berbère dans ce pays.

Sur le plan du vocabulaire enfin, on note dans l'arabe dialectal libyen, la présence de rares mots empruntés au berbère comme par exemple le mot *fakrouna*, tortue ; *mazoz*, tardif ; *nwal ou nwala*, hutte, entre autres.

Les langues étrangères en Libye

Actuellement, en plus de l'anglais, on enregistre deux autres langues étrangères dans l'espace linguistique libyen, le français et l'italien. Aucun statut

en berbère qui veut dire *grotte*. *Ifran* en est le pluriel. Voir à ce sujet : M. Quitout, 'Réflexions sur la toponymie et le conflit des langues au Maroc', *La revue des Deux Rives*, n° 2, Paris, l'Harmattan, 2001.

¹¹ Alors que le berbère se maintient toujours dans la partie occidentale, il a complètement disparu de la Cyrénaïque. On le parlait encore à Awdjila (450 km au sud de Benghazi) au début du siècle et même dans l'entre-deux-guerres. Cf. J. Despois, *Encyclopédie de l'islam*, art. Awdjila. On le parlait encore aussi dans les années 30, 40 dans la Jofra (Hon, Waddan, Sokna), et à El-Fogaha.

¹² *Jeune Afrique / L'intelligent* (Hebdomadaire), n° 2102-2103 du 7 avril, Paris, 2001, p. 111.

officiel ne le précise, mais l'anglais est de facto la première langue étrangère. Pour la petite et moyenne bourgeoisie, l'anglais reste l'instrument de l'accès aux rouages de l'Etat et de toutes les promotions sociales et économiques.

A l'image du français dans le reste du Maghreb, l'anglais est la seule langue qui peut curieusement s'enorgueillir d'être à la fois lue, écrite et parlée. Malgré une politique d'arabisation ferme et soutenue, l'anglais a une présence prépondérante dans le système éducatif comparé aux autres langues étrangères. Il est présent dès le milieu du secondaire jusqu'à l'université. Il est même une langue d'enseignement pour ceux qui ont choisi la section anglaise au lycée. Pour les autres sections, il est une matière obligatoire. Par ailleurs, toutes les facultés des lettres du pays disposent d'un département d'anglais assidûment fréquenté. Dans beaucoup de disciplines universitaires (sciences et médecine), la langue d'enseignement est l'anglais.

L'anglais fait partie également de la cacophonie des rues des grandes cités comme Tripoli ou Benghazi où toute une frange de la population possède une compétence fonctionnelle de cette langue. Il existe aussi des écoles anglaises dans les deux grandes villes du pays, Tripoli et Benghazi. Elles accueillent les enfants des résidents anglais et étrangers, mais aussi les petits Libyens dont les parents sont capables de s'acquitter des frais de leur scolarisation.

Sur le plan médiatique, l'espace réservé à l'anglais comme d'ailleurs aux autres langues étrangères est en revanche quasi nul. Il se réduit en tout et pour tout à une rediffusion en anglais des informations en arabe du milieu de la journée et du soir. La presse écrite en anglais est inexistante et la diffusion radiophonique aussi.

Devant les difficultés que rencontre le système scolaire et l'impossibilité d'y accéder à un niveau honorable en anglais ou en français, l'on se tourne alors vers un système d'enseignement privé des langues notamment l'anglais, mais aussi l'italien et le français. Des centres et des instituts de langues, de plus en plus nombreux, ouvrent leurs portes pour satisfaire la demande.

Pour le français et l'italien, leur espace dans la société libyenne et dans l'institution scolaire est encore plus réduit. Ils sont absents du système scolaire secondaire et ne se maintiennent qu'à l'université. A cet égard, le français est un peu plus privilégié dans la mesure où six des dix universités libyennes disposent d'un département de français autonome (Tripoli, Zaouia, Garyane, Zaouia et Sabratha en Tripolitaine et Benghazi en Cyrénaïque). D'autres annexes universitaires proposent la langue française en option dans leur cursus. Ajoutons également que le centre de formation des maîtres à Waddan (200km au sud de Syrte) propose lui aussi des cours obligatoires de français à ses futurs instituteurs. Signalons également deux autres institutions universitaires appelées Académies des Hautes Etudes l'une à Tripoli, l'autre à Benghazi. Elles proposent chaque année à leur promotion des cours de français obligatoires. Enfin, il existe

d'autres instituts publics et privés de moindre importance qui dispensent des cours de français à leurs apprenants.

Il ne faut pas être induit en erreur par le nombre de ces centres et en tirer des conclusions erronées sur le nombre des apprenants. En réalité, sur 50 000 étudiants par exemple à l'université d'al-Fatih à Tripoli, seuls 400 étudiants sont inscrits au département de français. Pour les autres, la langue française restera totalement étrangère. Et parmi ces 400 étudiants francisants, seule une partie seulement arrivera au bout des quatre années de licence avec de surcroît une compétence très élémentaire en français. L'université de Garyounès à Benghazi, la deuxième université du pays, ne compte que quelque 250 étudiants sur 40 000 inscrits. Cet ordre de grandeur montre que l'enseignement de la langue française n'est pas encore au centre des intérêts ni des décideurs politiques, ni de la population estudiantine libyenne qui préfère l'anglais pour des raisons évidentes de débouchés professionnels. Il est autrement plus facile, en effet, de trouver un emploi sur le marché du travail avec une licence d'anglais qu'avec une licence de français.

Le service de coopération culturelle de l'ambassade de France à Tripoli, tente, grâce à son dynamisme, de convaincre ses partenaires libyens officiels et non officiels que la langue française peut avoir toute la place qu'elle mérite non seulement dans le tissu éducatif institutionnel, mais également dans la vie quotidienne scientifique, économique, artistique du pays.

Il y a quelques années, les autorités libyennes ont introduit une réforme éducative consistant à doter l'enseignement secondaire de six grands domaines de spécialités au choix des élèves¹³. Dans deux ans, la première promotion de la section anglaise relevant de la spécialité des sciences sociales, arrivera à l'université. On verra alors l'écart se creuser profondément entre les effectifs des anglicistes et des francisants.

Se rendant compte de l'intérêt que peut avoir un certain équilibre des usages et du rôle des langues étrangères en Libye, les autorités compétentes seraient en passe de proposer une seconde réforme incluant une 7^e spécialité axée, elle, uniquement sur les langues étrangères. Il y aurait ainsi, semble-t-il, non seulement des langues comme l'anglais, le français, l'italien, etc., mais également des langues africaines comme le swahili, le hawsa, le swahili, le bambara, etc.

Pour ce qui est de l'italien, il est en nette régression non seulement dans le tissu éducatif, mais aussi dans la pratique quotidienne des habitants. Absente

¹³ Ainsi le petit libyen accédant au lycée (enseignement spécialisé) se voit proposer, en fonction de ses notes, le choix entre 1- les sciences de la vie (études de médecine, pharmacie, etc.), 2- les sciences fondamentales (physique, chimie, mathématiques...), 3- les sciences de l'ingénierie, 4- les sciences sociales (lettres, droits), 5- les sciences économiques (comptabilité, gestion, économie...), 6- une dernière spécialité consacrée aux études de la religion et du droit musulman, la charia.

du système éducatif secondaire, présenté de façon facultative aux étudiants à l'université, le nombre de ses locuteurs ne cesse de reculer.

En guise de conclusion :

Partant de l'observation de la *polyphonie* qui s'exprime dans l'espace linguistique libyen, nous pouvons dire, en utilisant un terme cher à P. Bourdieu, que le marché linguistique y est caractérisé bel et bien par un trilinguisme. Un trilinguisme individuel évidemment et non point sociétal. Ce marché linguistique est par ailleurs structuré de telle sorte que les langues non maternelles, l'arabe standard et l'anglais, détiennent des positions privilégiées dans la hiérarchie des usages linguistiques. Autrement dit, à la bourse des valeurs linguistiques sur le marché libyen, ces deux codes disposent des indices les plus élevés. Les langues maternelles, en revanche, le berbère et l'arabe dialectal, y sont, à des degrés divers, dépréciées, mais somme toute équivalents compte tenu de leur valeur sur le marché des bien symboliques (emploi, promotion sociale, prestige, etc.). Pour ce qui du français et de l'italien, ils sont totalement marginalisés. L'on est alors en présence de deux paradigmes bien distincts : celui des langues fortes, celle qui représentent un capital symbolique important et prometteur, et celui des langues faibles, celles qui ne sont pas reconnues comme légitimes et dont le capital symbolique est modeste selon les lois du marché linguistique et des biens symboliques qui lui sont liés.

Bibliographie

- Abou, S., 1981, *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris: Editions Anthropos.
- Akka, M., 1990, *Contacts inter-dialectes. Variation intradialectale*. Thèse de Doctorat en linguistique, Université de Paris.
- Ayache, A., 1964, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris: Editions sociales.
- Beguino, F., 1942, *Il berbero nefûsi di Fassatô*, 2^e édition, Roma: Istituto per l'Oriente.
- Boukous, A., 1995, *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Faculté des lettres, Rabat.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris: Fayard.
- Burwais A.M., 2003, *Péripéties d'emprisonnement, de jugement et de pendaison de Omar al-Mokhtar*, Benghazi: Dar al-Kutub al-Wataniyya (en arabe).
- Boyer, H., 1998, *Plurilinguisme : 'Contact' ou 'conflit' de langue ?*, Paris: L'Harmattan.
- Calvet, L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme*, Paris: Payot.
- Calvet, L.-J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris: Payot.
- Calvet, L.-J., 1987, *La guerre des langues*, Paris: Payot.

- Camps, G., 1983, Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe?, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 35.
- Camps, G., 1987, *Les Berbères. Mémoires et identité*, Paris: Editions Errance.
- Cesaro, A., 1939, *L'arabo parlato a Tripoli, grammatica, esercizio, testi*, Milano.
- Chaker, S., 1989, *Berbères aujourd'hui*, Paris: L'Harmattan.
- Chaker, S., 1998, *Langue et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Aix-en-Provence: Edisud.
- Curutti, T., 1933, *Il dialetto libico. Grammatica, conversazione, dizionario*, Tripoli: Maggi.
- Encyclopédie de l'islam*, 1960, 2^e édition, Leiden: Brill.
- Ferguson, Ch. A., 1959, 'Diglossia', *Word* 15, 325-340.
- Ferguson, Ch. A., 1970, Myths about Arabic, in: J.A. Fishman (ed.), 375-381.
- Fitouri, Ch., 1983, *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Paris: Ed. Neuchâtel.
- Grand'Henry, J., 1945, Un texte arabe de Tripoli (Libye), *Mélanges à la mémoire de Ph. Marçais*, 67-73, Paris: Maisonneuve et Larose.
- Granguillaume, G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris: Maisonneuve et Larose.
- Ibn Khaldoun, A., 1925, *Histoire des Berbères*, Paris.
- Khatibi, A., 1983, *Maghreb pluriel*, Paris, Rabat: Denoël.
- Larcher, P., 1997, Les mots du kaddafisme. Petite contribution linguistique à la politologie arabe, dans: Baggioni Daniel et Larcher Pierre, (éds) *Le contrôle social du sens*, 137-153. Aix-en-Provence: Publication de l'Université de Provence.
- Larcher, P., 2001, Les langues de la Libye : Passé et présent, *La revue des Deux Rives* 2, 43-51, Paris: L'Harmattan.
- Laria Massimo, 1992, Some phonological and phonetic features of the definite article in the spoken arabic of Tripoli (Libya), *Quaderni di dipartimento de linguistica* 3, 71-75, Firenze: Università degli Studi di Firenze.
- Laria Massimo, 1993, Classi morfologiche del verbo nel dialetto delle Cirenaica, *Quaderni di Studi Arabi* 11, 107-115.
- Laria Massimo, 1996, Some characteristic features of Cyrenaican Arabic, *Proceedings of the Second International Conference of Arabic Dialectology*, University of Cambridge, 123-132.
- Lewicki, T., 1953, 'Une langue romane oubliée de l'Afrique du Nord', *Rocznik orientalistyczny* 17, 415-480.
- Marçais, G., 1946, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris: Aubier.
- Mitchell, T. F., 1952, The active participle in an Arabic Dialect of Cyrenaica, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 14, 11-33.
- Mitchell, T. F., 1957, Some properties of Zuara nouns with special reference to those with consonant initial, *Mémorial A. Basset*, 83-96, Paris: A. Maisonneuve.
- Mitchell, T. F., 1957, The language of buying and selling in Cyrenaica : a situational statement, *Hespéris* 44, 31-71.
- Moâtassime, A., 1992, *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris: PUF.
- Motylnsky, G. A. de Calassanti, 1904, *Le dialecte berbère de Gadamès*, Paris: E. Leroux (Publication de l'Ecole des Lettres d'Alger, Bulletin de Correspondance Africaine, t. 28).

- Motylnsky, G. A. de Calassanti, 1998, *Le Djébel Néfoussa : transcription, traduction française et notes avec une étude grammaticale*. Paris: E. Leroux (Publication de l'Ecole des Lettres d'Alger, Bulletin de Correspondance Africaine, t. 22).
- Nehlil, 1909, *Etude sur le dialecte de Ghat*, Paris: E. Leroux (Publication de l'Ecole des Lettres d'Alger, Bulletin de Correspondance Africaine, t. 38).
- Owens J., 1980, 'The syllable as prosody : a re-analysis of syllabification in eastern Libyan Arabic', *Bulletin of School of Oriental and African Studies* 43, 277-287.
- Owens J., 1984, *A Short reference Grammar of Eastern Libyan Arabic*, Wiesbaden: Harrassowitz.
- Owens J., 1987, Libyan Arabic dialect, *Orbis* 32, 1-2.
- Panetta, E., 1940, *Pratiche et credenze popolari libiche, Testi in arabo benghasino tradotti ed annotate*, Roma: Istituto per l'Oriente.
- Panetta, E., 1943, *Forme e soggetti della letteratura popolare libica*, Roma: Libreria dello stato.
- Panetta, E., 1943, *L'arabo parlato a Bengasi, I. Testi con traduzione e note. 2. Grammatica*, Roma: Libreria dello Stato.
- Paradisi, U., 1960, Il berbero di Augila. Matériale lessicale, *Rivista degli Studi Orientali* 35, 157-167.
- Paradisi, U., 1961, El-Fogaha, oasis berberofona del Fazzân, *Rivista degli Studi Orientali* 36, 293-302.
- Quitout, M., 1998, Les langues du Maghreb, trilinguisme et triglossie. *Mélanges pour le 25ème anniversaire des études arabes à l'Université de Toulouse le-Mirail*, 97-108, Toulouse: AMAM.
- Quitout, M., 1999, L'enseignement des langues orales : le cas du berbère au Maghreb, *La Revue des Deux Rives* 1, 73-78.
- Quitout, M., 2001, Le Maghreb, une diversité linguistique en quête de reconnaissance. In: E. Régnauld, T. Longo (eds), *Pluralité des langues, pluralisme linguistique, quels enjeux pour les systèmes d'éducation et de formation*, 103-112, Paris: L'Harmattan.
- Quitout, M., 2001, Réflexions sur la toponymie et le conflit des langues au Maroc, *La Revue des Deux Rives* 2, 155-161.
- Quitout, M., 2002, L'arabe, le français et le berbère au Maroc : le multilinguisme, un patrimoine national, *Les Cahiers du Rifal* (Réseau International Francophone d'Aménagement Linguistique) 22, 60-65.
- Quitout, M., à paraître, *Bouquet de proverbes populaire libyens. (Traduits et annotés)*, Paris: L'Harmattan.
- Quitout, M. en coll. avec A. Chouidi, à paraître, *Chronique d'une pendaison historique : la résistance libyenne à l'Italie coloniale* (Traduit de l'arabe).
- Serra, L., 1978, I "nomina actionis" el dialetto berbero orientale di Zuara, Tripolitania, *Atti del Secondo Congresso Internazionale di Linguistica camito-semitica* Firenze 16-19 Aprile 1974, Quaderni semitistica 5, 321-335.
- Stewart, W. A., 1970, Sociolinguistic Typology for Describing National Multi-lingualism, in: J. A. Fishman (ed.), 1970, 531-545.
- Swed, A., 1981, Ordering and directionality of iterative rules in the Tripoli dialect of Libyan Arabic, *Journal of the American Association of Teachers in Arabic* 14, 38-50.
- Türkmen E., 1988, Turkish words in the Libyan dialect of Arabic, *Erdem* 4/10, 227-243.

Aaron Rubin

Pennsylvania State University

NOTES ON THE GENITIVE EXPONENTS
OF SOME MODERN ARABIC DIALECTS

This brief treatment is part of a larger study on the process of grammaticalization within the Semitic languages.¹ Grammaticalization is the change whereby lexical items and constructions come, in certain linguistic contexts, to lose their lexical meaning and serve grammatical functions.² As one of the two ways in which new grammatical forms arise – the other being analogy – grammaticalization is an important area of study. There has been a surge of interest in this subject in the last two decades – including a handful of works devoted to Semitic languages – yet, by and large, the field of Semitics has avoided the topic of grammaticalization. This article hopes to fill this lacuna in some small way by focusing on one particular type of this change, namely, the development of genitive exponents. This development is an interesting example of grammaticalization, and should be of interest to the general linguist. At the same time, for those focused on Semitics, looking at this development from this point of view provides new insight into the historical development of these languages.

1. Genitive Exponents

In Proto-Semitic, a genitival relationship between nouns was expressed by the construct phrase (*iḏāfa* construction); there was no special genitive particle like

¹ Rubin (2005). With many thanks to John Huehnergard, Wolfhart Heinrichs, Jeremy Hutton, and Rebecca Hasselbach for their comments, as well as to Prof. W. M. Thackston for his helpful expertise.

² For more specifically on grammaticalization, two excellent works are Hopper and Traugott (2003) and Heine, Claudi, and Hünemeyer (1991). Also see the introductory chapter to Rubin (2005).